

Sujet : [INTERNET] observations projet de carrière à cahaignes

De : olivier chaumier >

Date : 09/07/2022 16:31

Pour : "pref-projet-carriereterreal@eure.gouv.fr" <pref-projet-carriereterreal@eure.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur,

je vous prie de bien vouloir trouver en pièce jointe mes observations concernant le projet d'implantation d'une carrière d'argile par la sté Terreal.

Ce document datant du 09 juillet 2022 annule le précédent.

Bien respectueusement

B&O Chaumier

— Pièces jointes : —

remarques commissaire enqueteur2.odt

25,8 Ko

Projet d'extraction d'argile sur Cahaignes commune de Vexin sur Epte

Notes formulées auprès du commissaire enquêteur

A la lecture du dossier fourni par la Sté Terreal de nombreux impacts sont peu ou pas documentés :

* nuisances sonores

les modélisations sonores semblent prendre en compte le bruit émis par les 6 engins de chantier en fond de fouille à 29m.

N'est pas pris en compte dans les modélisation, les bruits émis par :

- le décapage des couches inexploitable par Terreal
- le tracteur lors des arrosages, les groupes électrogènes, le parcours des tombereaux entre les zones d'extraction et de stockage de l'argile.
- le passage des camions au carrefour des tilleuls

*nuisances vibratoires

aucune étude réalisée

il n'y a pas d'étude des conséquences vibratoires sur le bâti existant aussi bien à l'endroit des fouilles que lors du passage des camions très proche des habitations (moins d'un mètre)

*nuisances des poussières

Le dossier Terreal affirme qu'il y aura peu de nuisances à partir des poussières pour les habitants sans donner de chiffrage, seul un arrosage est prévu si nécessaire, sans avoir de certitude quant à l'efficacité du procédé. De plus le dioxyde de silicium a été déclaré cancérigène en 2019 pour l'homme donc extrêmement dangereux.

*nuisance du transport

Il n'y a pas d'évaluation du trafic de poids lourd lors du remblaiement ; fréquence, quantité, parcours etc ... ?

l'élargissement de la RD9 est insuffisant comme le montre l'annexe du document Terreal.

Le carrefour des tilleuls et le carrefour entre la RD9 et la RD181 sont extrêmement dangereux, des accidents mortels ont eu lieu et un radar a été installé à 300m du carrefour sur la RD 181.

Les données chiffrées de l'augmentation du trafic des poids lourds fournies par Terreal sont trop confuses pour avoir une idée précise du trafic, par exemple le chiffre de 22 camions pour transporter 60000T d'argile et 90000T de remblai inerte semble insuffisant.

Avec le réchauffement climatique (période de sécheresse et de fortes pluie) aucune étude sérieuse n'a été ordonnée sur des phénomènes de mouvement du sous sol (glissements de terrain, érosion, etc...) notamment à 50 m des habitations et en limite de propriété. Terreal écrit dans son dossier ; « ne pas prendre en compte le réchauffement climatique » et « mettre à profit leur retour d'expérience », ce qui est n'est pas sérieux suite aux derniers événements climatiques catastrophiques (glissement de terrain en Allemagne en 2021).

La sté Terreal affirme qu'elle prendra toutes les précautions nécessaires pour éviter les accidents de toutes natures. En cas d'accident, le dossier ne précise pas comment elle s'assure d'un retour à la normal, il n'y a pas de plan de gestion des risques, qui, quand comment, contrôle avant redémarrage ? Aucune indemnisation des riverains n'est prévu au regard de la dévalorisation de leurs biens immobiliers.

Enfin, ce projet n'apporte aucun développement économique aussi bien pour la commune déléguée de Cahaignes, pour Vexin sur epte , pour le département de l'Eure.

NOUS SOMMES OPPOSES A CE PROJET

Mr et Mme Olivier Chaumier
Cahaignes
27420 VEXIN sur Epte